

# Flash Infos



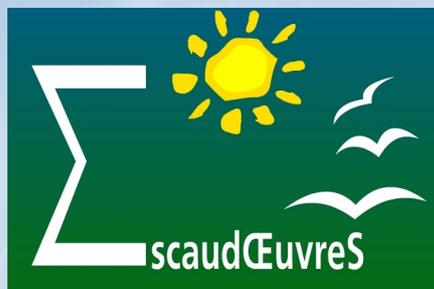
La maison fleurie de M. LASSELIN, rue de l'Épinette

Bulletin d'informations municipales

Octobre 2008 - N° 14

La Dame Cattioux

Mairie de Bretteville-sur-Ardeuse



## MUNICIPALITÉ D'ESCAUDŒUVRES

### Mairie :

Tél. : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

Site : [www.escaudoeuvres.fr](http://www.escaudoeuvres.fr)

Ouverture du lundi au vendredi de  
8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Permanence pour le public  
le samedi matin de 9 h à 12 h.

### Permanence de Monsieur le Maire :

Mercredi matin et le soir  
en Mairie sur rendez-vous

### Les Élus :

#### M. Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

#### M. Guy LEFEBVRE

1<sup>er</sup> Adjoint

Urbanisme

et démocratie locale

#### M<sup>me</sup> Nicole MORY

2<sup>e</sup> Adjointe

Sports, jeunesse et loisirs

#### M. Maurice MORCHOISNE

3<sup>e</sup> Adjoint

Travaux

#### M<sup>me</sup> Annick RICHEZ

4<sup>e</sup> Adjointe

École et petite enfance

#### M<sup>me</sup> Anne-Sophie CANDELIER

5<sup>e</sup> Adjointe

C.C.A.S.

#### M. André PLATEAU

6<sup>e</sup> Adjoint

Culture, fêtes et cérémonies

#### M. Gérard DOMISE-PAGNEN

7<sup>e</sup> Adjoint

Finances et développement  
économique

#### M<sup>me</sup> Marie-Thérèse DHAUSSY

8<sup>e</sup> Adjointe

Environnement et cadre de vie

## • Le mot du Maire

Le 6 octobre 2008, les Conseillers communautaires se sont prononcés par un vote donnant à la ville d'Escaudœuvres la 15<sup>e</sup> Vice-Présidence concernant l'Environnement et le Développement Durable pour la Communauté d'Agglomération de Cambrai dont le Président est Monsieur Jacques LEGENDRE. La première mission sera l'aménagement des berges de l'Escaut canalisé (pour les loisirs).

Un grand merci aux donateurs pour les sinistrés d'Hautmont de la tornade meurtrière. Un mois plus tard ce fut les inondations dans le Cambrésis où nous devons être aussi solidaires.

Dans notre ville les travaux se poursuivent : la viabilisation des futurs logements du Clos Saint Pierre, les trottoirs de la Sucrerie et de la rue d'En Bas, le Square près des ruelles d'Erre, le mur de soutènement en haut de la rue de l'Épinette, mur construit en parpaings pour soutenir les terres, doublé de briques sur un domaine communal !

Des études sont en cours pour le parking derrière la Mairie, les futurs logements locatifs rue d'En Bas, la salle polyvalente, le local en extension de l'Église, le chemin de Cauroir, la digue du Canal et la rue du Marais sans oublier la zone du Lapin Noir. La ville se transforme peu à peu pour votre mieux-être.

Patrice ÉGO



*Pour les sinistrés d'Hautmont qui en avaient grand besoin.*

# Téléthon



Le vendredi 5 décembre 2008, Salle polyvalente de 19 h à 22 h, la Municipalité organise son 2<sup>e</sup> Téléthon en collaboration avec les associations de la ville.

Une collecte de bouchons plastiques sera effectuée au cours de la manifestation avec l'association "Les Petits Bouchons". Conservez vos bouchons pour ce jour-là afin de relever le défi du plus grand nombre de bouchons récoltés. Il vous suffira de les apporter à la Salle polyvalente pendant la soirée.

## ● Environnement : concours des maisons fleuries



M. LASSELIN mention "bien" au concours départemental  
et 1<sup>er</sup> prix ex-aequo avec M. COUPEZ catégorie jardins de plus de 6 mètres



Catégorie jardins de moins de 6 mètres,  
1<sup>er</sup> prix M<sup>me</sup> VANDEVENNE



M<sup>me</sup> HOURIEZ mention "assez bien"  
au concours départemental



La ville d'Escaudœuvres a obtenu la mention "assez bien".  
Félicitations à tous les participants et remerciements à  
tous les employés communaux qui participent à  
l'embellissement et au fleurissement de notre cité.

Concours départemental des villes et villages fleuris :  
remises des diplômes lors des Floralies de Douai.

## ● Culture

Début de trimestre riche en activités culturelles :

- Exposition « Les écrivains du Cambrésis ». Près de 800 écrivains ont été recensés depuis le XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours et ont été présentés durant la première quinzaine d'octobre au Centre Benoît Frachon par M. Yvon OLIVIER - un travail de recherche admirable-
- Exposition « Josef ENGLING » plusieurs centaines de visiteurs se sont rendus à la Médiathèque pour admirer le travail remarquable de M. DELZANT sur l'histoire de ce soldat allemand tombé aux portes d'Escaudœuvres durant la Première Guerre mondiale.
- Conférence : « Écrire : comment ? Pourquoi ? Quel sujet aborder ? Cette conférence fut animée par M. DOMISE-PAGNEN, M. OLIVIER, M<sup>lle</sup> HERBERT et M<sup>me</sup> COTTE à la Médiathèque.
- Conférence animée par M. Pierre PAVY sur Josef ENGLING un soldat pendant la Première Guerre mondiale à la Médiathèque.
- Le mois d'octobre s'est achevé dans la gaieté avec deux spectacles à la Salle polyvalente :
  - La pièce de théâtre « Le Centenaire » organisée par l'OMCE et interprétée par le Théâtre de l'Âge d'Or.
  - « Armelle » organisé par la Municipalité dans le cadre des Scènes Mitoyennes.



Armelle

## ● Urbanisme

La commune d'Escaudœuvres révisé actuellement son P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Une partie des documents seront en ligne sur le site internet de la ville ([www.escaudoeuvres.fr](http://www.escaudoeuvres.fr)) à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

### Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ? (PLU)

Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) organise le cadre de vie de la commune. A travers ce document, nous construisons ensemble notre commune en intégrant les questions d'intérêt économique, de démographie, de logement, des espaces de loisirs, de préservation de l'environnement naturel, urbain, agricole...

Le Plan Local d'Urbanisme a été institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols et ne constitue pas seulement un document d'urbanisme réglementaire, il permet d'exprimer également un véritable projet pour la commune et un véritable engagement pour mener de manière concertée une réflexion précise sur l'aménagement du territoire communal à l'horizon des 10 à 20 prochaines années.

- Il dessine le visage de la commune de demain.
- C'est un outil réglementaire, qui définit et règle l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il concerne toutes les parcelles, qu'elles soient privées ou publiques. Il détermine notamment les droits à construire et les conditions d'évolution attachés à chaque parcelle d'une commune.
- Ce document juridique, de portée générale, s'impose à tous, particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme par exemple les permis de construire.

> Le PLU doit donc être stratégique et prospectif, opérationnel et évolutif, lisible et partagé.

Il est établi sur l'ensemble du territoire communal :

- par une autorité compétente en matière d'urbanisme : la Commune ;
- en cohérence avec l'ensemble des politiques locales et nationales ;
- en concertation avec la population et les partenaires institutionnels et opérationnels.

### Quelles sont les grandes étapes de l'élaboration du PLU ?

Il s'agit d'une procédure relativement longue car elle nécessite des temps d'étude et de réflexion, des débats nécessaires et indispensables à l'aboutissement du projet.

Ces étapes peuvent être résumées ainsi :

1. La prescription de l'élaboration du PLU par le Conseil municipal d'ESCAUDŒUVRES .
2. Les phases d'études du projet  
Nous venons de commencer les phases d'études.
3. Le débat au sein du Conseil municipal concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
4. L'arrêt du projet du PLU.

Ces 4 étapes constituent la période de concertation pendant laquelle vous pourrez exprimer votre opinion, consulter les documents en cours de réalisation, poser des questions.

Au terme de cette période de concertation :

- Le dossier d'arrêt de projet du PLU est transmis aux personnes publiques associées et consultées (services de l'État, Chambres consulaires...).
- Le dossier de PLU est ensuite soumis à enquête publique.
- Puis enfin, le PLU est approuvé par les votes du Conseil municipal.







## ● Écoles : semaine du goût

Le boucher et le boulanger de la commune sont allés dans les écoles. M. DUCATILLION a partagé son savoir-faire avec les enfants qui lui ont posé de nombreuses questions sur la chaîne de la viande. Filet de bœuf, rôti de porc, saucisson à l'ail ont été dégustés avec bonheur.

M. ÉVRARD s'est rendu aux deux écoles maternelles. Une animation sur la fabrication du pain suivie d'une dégustation a été organisée.



## Avec nos associations



05/09/2008 Judo-Jujitsu  
Assemblée générale



05/09/2008 OMCE  
Exposition de peintures (Claudine  
JEAN) et d'encadrement et cartonnage  
(Dominique WATTEUW)



13/09/2008 Harmonie Municipale  
Le bureau lors de la réunion de rentrée



14/09/2008 PÉTANQUE  
3<sup>e</sup> tour malheureux de la Coupe de  
France



14/09/2008 OMCE  
Visites et gastronomie en pays de Bray

## Avec nos associations



20 et 21/09/2008 Espace Nature et Animalier  
Des clubs venus du Nord de la France et de Belgique étaient présents



21/09/2008 OMCE  
Apéritif concert pour les 25 ans de l'OMCE avec l'Harmonie Municipale à l'Étang communal



3 au 8/10/2008  
Exposition : 90<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Josef ENGLING à la Médiathèque



Conférence par M. Pierre PAVY à l'Auditorium de la Médiathèque



04/10/2008 Gardons la pêche  
Challenge au sein de l'association



17/10/2008 OMCE  
Le Théâtre de l'Âge d'Or : Le Centenaire à la salle polyvalente

## Activités organisées par la Mairie



02/09/2008  
64<sup>e</sup> anniversaire de la Libération



01/10/2008 Médiathèque  
L'heure du conte



3 au 12/10/2008  
Exposition sur les 764 écrivains du Cambrésis au Centre Benoît Frachon



Conférence à l'Auditorium de la Médiathèque



13/10/2008  
Remise des diplômes de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 au personnel communal

## État Civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

**Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.**